



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 8 juillet 2025 à 13 h 32 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Mélisa Feirrer, attachée politique, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi qu'Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Sofiène Ayadi, chef de section, Urbanisme et développement durable, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Richard Kouamé, directeur, Finances, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Geneviève Leduc, cheffe de service – Affaires immobilières, Biens immobiliers, Julie Lefrançois-Couturier, chef de section, Transactions immobilières, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marco Pilon, directeur adjoint – Planification et gestion du territoire et programmes, Urbanisme et développement durable, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Justin Thibault, directeur, Interaction citoyenne.

CAUP20250708-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 8 juillet 2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

3.12 Projet numéro 143770 - Dérogations mineures - Construire une habitation trifamiliale - 38, rue Saint-Florent - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

3.13 Projet numéro 143772 - Dérogations mineures - Construire une habitation trifamiliale - 60, rue Isidore-Ostiguy - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

Monsieur le conseiller Steve Moran invite les collègues à appuyer ces projets. Il souligne que c'est un bel exemple de densification douce dans le district.

4.2 Projet numéro 143761 - PPCMOI - Construire une habitation multifamiliale comportant cinq logements - 56, rue Charlevoix - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

9.12 Projet numéro 143767 - PIIA - Construire une habitation multifamiliale comportant cinq logements - 56, rue Charlevoix - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

Monsieur le conseiller Steve Moran demande de retirer les items 4.2 et 9.12 de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir, et ce, à la demande du promoteur. Il explique que ce projet est très intéressant dans son ensemble. Toutefois, le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) a émis des recommandations défavorables concernant le PIIA et le PPCMOI. Le problème réside quant à l'insertion du projet dans le milieu qui pourrait être amélioré. Le promoteur est d'accord afin d'intégrer les recommandations du SUDD qui ont été effectuées avant le dépôt du projet au CCU.

- 9.2 Projet numéro 143890** - Approbation de la planification des besoins d'ajout d'espace 2026-2036 du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) par la Ville de Gatineau en vertu de l'article 272.7 de la *Loi sur l'instruction publique*

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis souligne deux éléments positifs relativement à ce projet de résolution, notamment l'intention de la Ville de réfléchir à la superficie afin de la diminuer quant à l'usage au sol et à la notion de mutualiser certains équipements.

- 9.3 Projet numéro 143522** - Demande à la CPTAQ - Utiliser le lot à une autre fin que l'agriculture - 2098, chemin Montréal Ouest - District électoral de Masson-Angers - Mario Aubé

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet explique que la Ville, par l'entreprise d'une recommandation du CCA au conseil municipal, doit recommander à la CPTAQ l'acceptation de la demande. Dans le dossier actuel, le CCA a pris le temps d'analyser chacune des demandes et dans ce cas-ci, il s'agit d'une demande de régularisation quant à un droit acquis du propriétaire étant donné que la construction est déjà en place depuis plusieurs années et que le lot ne peut être exploité pour des fins d'agriculture.

- 12.1 Projet numéro 144057** - Plan de conservation du parc du Lac-Beauchamp 2025-2029

Monsieur le conseiller Mario Aubé se questionne quant à la servitude de non-construction affectant le 769, boulevard Maloney Est. Également, il questionne quelques éléments relativement aux actions proposées dans le plan de conservation.

Monsieur Tanguay explique qu'une rencontre a eu lieu avec le promoteur en mai dernier afin de lui exposer la situation. La demande d'annulation de la servitude devra être accompagnée d'une nouvelle proposition de projet qui devra respecter les orientations de développement. À l'heure actuelle, la servitude n'est pas levée. Il précise que cette dernière est au bénéfice de la Ville et on doit se positionner quant aux possibilités de développement prévues au schéma d'aménagement et au plan d'urbanisme.

Monsieur le conseiller Denis Girouard se questionne sur les acquisitions de terrains dans ce secteur. Monsieur Gacem indique qu'il y a une orientation à saisir les opportunités qui se présentent et de revenir devant le conseil municipal dans de tels cas.

- 14.1 Projet numéro 144093** --> CE – Modification de permission d'occupation - Sentier de la Tire - Parties du lot 2 310 677 du cadastre du Québec - Ministère des Transports et de la Mobilité durable - District électoral de Limbour - Louis Sabourin

Monsieur le conseiller Louis Sabourin indique que cette permission est nécessaire étant donné que le tracé du sentier de la Tire a été modifié. La permission existait depuis 2023 et les travaux sont prévus en septembre prochain.

- 18.1 Projet numéro 144048** - Gouvernance participative : recommandations finales - Assemblée de secteur
- 18.2 Projet numéro 144060** - Gouvernance participative : recommandations finales - Pôle d'expertise interne
- 18.3 Projet numéro 144062** - Gouvernance participative : recommandations finales - Modification de la charte
- 18.4 Projet numéro 144064** - Gouvernance participative : recommandations finales - Droit d'initiative
- 18.5 Projet numéro 144055** - Gouvernance participative : recommandations finales - Politique de participation publique

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande pourquoi les projets de résolution sont présentés séparément.

Monsieur Gacem indique que chacune des recommandations est distincte l'une de l'autre afin qu'elles puissent être mises en œuvre de façon autonome. Cela permet au processus de suivre son cours et d'obtenir des gains concrets plus rapidement.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon se questionne à savoir si les recommandations proposées sont applicables aujourd'hui en matière de consultations publiques. Monsieur Gacem précise que c'est un mandat qui est donné à l'administration de créer le modèle d'assemblées de secteurs.

22.1 Projet numéro 143439 - Adoption de la Politique de dotation et de recrutement - PO-063

Madame la conseillère Anik Des Marais se questionne quant à la possibilité d'intégrer les recommandations en matière d'EDI et de AEE à la politique présentée. Elle aurait souhaité que les deux politiques s'intègrent l'une à l'autre.

Madame Laviolette précise qu'au comité plénier du 2 septembre prochain, l'administration présentera la politique EDI dans laquelle les recommandations seront présentées aux membres du conseil.

25.1 Projet numéro 143969 - Autorisation de signature - Entente tripartite à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'habitation et élections du Québec - Vitrine d'informations présentant le profil des personnes candidates à l'élection municipale du 2 novembre 2025

Monsieur le conseiller Mario Aubé aimerait que l'on explique ce projet plus en détail.

M^e Véronique Denis explique que c'est un projet pilote proposé par le DGEQ. Les candidats pourront répondre à quatre questions définies et cette initiative est facultative pour ces derniers, ce n'est pas une condition obligatoire pour déposer sa candidature. Une reddition de compte devra être déposée à Élections Québec suivant la tenue de l'élection municipale 2025.

34.1 Projet numéro 144139 - Taxe sur les parcs et les terrains de stationnement pour l'année 2025 - Exclusion des terrains non constructibles - Avis de proposition par monsieur le conseiller Jocelyn Blondin déposé à la séance du conseil municipal du 10 juin 2025

Monsieur le conseiller Steve Moran, appuyé par madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, présente un amendement au projet de résolution proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Blondin :

« CONSIDÉRANT l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jocelyn Blondin à la séance du conseil municipal du 10 juin 2025 portant sur la Taxe sur les parcs et les terrains de stationnement pour l'année 2025 et demandant l'exclusion des terrains non constructibles ;

CONSIDÉRANT que suivant l'analyse réalisée, l'administration ne recommande pas de donner suite favorablement à l'avis de proposition, en n'exemptant pas de la taxe sur les stationnements, par exclusion, les terrains non constructibles dans le contexte de l'urbanisme et les parcelles sur lesquelles s'appliquent des interdictions de construction, soit par le plan d'urbanisme, soit par d'autres réglementations locales, des raisons de sécurité, de protection environnementale, de risques naturels, ou encore à l'absence de viabilisation, raccordement aux réseaux, servitude ou toutes autres raisons;

CONSIDÉRANT que la taxe sur les terrains de stationnement est une mesure de taxation autonome et s'inscrit dans une stratégie de diversification de revenus;

CONSIDÉRANT que la Ville a mis en place ou travaille sur plusieurs mesures en vue de réduire les impacts financiers pour les propriétaires de stationnement et qu'un comité aviseur a été créé;

CONSIDÉRANT l'appréciation du comité exécutif formulée dans ce dossier à l'occasion de sa rencontre tenue le 3 juillet 2025.

ET RÉSOLU QUE ce conseil ne donne pas suite à l'avis de proposition de monsieur le conseiller Jocelyn Blondin à la séance du conseil municipal du 10 juin 2025 portant sur la Taxe sur les parcs et les terrains de stationnement pour l'année 2025 en n'excluant les terrains non constructibles de son application. »

Monsieur le conseiller Steve Moran explique que cette demande émane d'un dossier spécifique dans le district de monsieur Blondin. L'application de ce principe sur l'ensemble du territoire aurait un impact important et ratissait beaucoup trop large. En ce qui concerne le cas spécifique, il y a une révision actuellement du dossier. Celui-ci suit son cours au sein de l'administration et du comité aviseur.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin est d'accord avec l'amendement proposé par le comité exécutif, notamment en raison de la mise en place d'un comité aviseur qui travaillera sur plusieurs mesures afin de réduire les impacts financiers pour les propriétaires de stationnements.

Aucun vote n'est demandé quant à l'amendement du projet de résolution. La version amendée sera inscrite à l'ordre de la séance du conseil municipal de ce soir.

De ce fait, le conseil municipal ne donne pas suite à l'avis de proposition dans sa version initiale déposée.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 08.

M^e Camille Doucet-Côté
Greffière adjointe
Service du greffe